

**Titre de la rencontre :** Rencontre #1 - Comité Plan d'intégration au territoire

COMPTE-RENDU

<b>DATE ET HEURE</b>	29 mars 2018 à 13h30
<b>LIEU</b>	MRC de Matawinie, 3184, 1 <sup>re</sup> avenue, Rawdon
<b>PERSONNES PRÉSENTES</b>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon</li> <li>• Edith Gravel - Directrice du service d'aménagement, MRC de Matawinie</li> <li>• David Deslauriers – conseiller en aménagement, MRC de Matawinie</li> <li>• Judith Godin – Aménagiste, MRC de Matawinie</li> <li>• Pascal Ferland - Superviseur service urbanisme, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints</li> <li>• Frédéric Gauthier - Directeur environnement et développement durable, Nouveau Monde Graphite</li> <li>• Isabelle Levasseur – Responsable des relations à la communauté, Nouveau Monde Graphite</li> </ul>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	
1-	Mot de bienvenue
2-	Présentation de l'ordre du jour la rencontre
3-	Présentation du plan d'intégration au territoire par Frédéric Gauthier et Isabelle Levasseur <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommaire de la démarche initiale</li> <li>• Présentation du projet</li> <li>• Présentation des résultats de l'atelier de co-construction du 25 novembre 2017</li> </ul>
4-	Co-construction du plan de travail
5-	Divers
6-	Dates et sujets des prochaines rencontres
7-	Évaluation et conclusion

### 1- Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 13h30. Mme Isabelle Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Un tour de table est réalisé afin de permettre de se présenter.

### 2- Présentation et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté aux membres du comité.

### 3- Présentation du plan d'intégration au territoire par Frédéric Gauthier et Isabelle Levasseur

Une mise en contexte des travaux réalisés dans le cadre du Plan d'intégration au territoire est présentée aux membres du comité.

Rappel du concept du projet initial présenté par Rousseau Lefebvre

Présenter une vision du territoire permettant l'intégration et l'agencement de la mine dans le contexte social, économique et environnemental de Saint-Michel-des-Saints

Le projet cible autant le secteur des interventions minières que les secteurs périphériques:

Ressources naturelles – Récréotouristique – Villégiature

### 4- Co-construction du plan de travail

Les membres sont invités à prendre connaissance des cartes du site minier de NMG, de la proposition du plan d'intégration émise par Rousseau Lefebvre et à participer à une activité de brainstorming portant sur les possibilités d'aménagement de ce territoire.

Aux termes des discussions, il est proposé de :

*Développer l'ensemble des activités dans un concept intégrant l'ère de la mobilité durable.*

Deux phases sont proposées :

- 1- Mettre en place divers aménagements mettant en perspectives les activités reliées à la mine
  - Éléments historiques reliés à la genèse;
  - Musée ou centre d'interprétation minier;
  - Activités d'interprétation.
  
- 2- Développer des activités complémentaires au site minier
  - Piste cyclable-domaine La Grange-village-chemin Matawinie Est;
  - Boucle cyclable- chemin des cyprès (cohabitation avec auto et camions);
  - Mise en place d'un endroit « point de chute » (sentier interprétation, stationnement, toilette, etc.);
  - Belvédère d'interprétation;
  - Parcours ou sentiers technologiques avec application mobile;
  - Mise en place d'une fibre optique ou accès internet accessible pour le domaine Lagrange;

- Sentiers connectés au centre d'interprétation.

#### **L'accessibilité au territoire:**

- L'entrée principale se ferait par le chemin Matawin afin de favoriser un passage obligatoire par le village de Saint-Michel permettant ainsi un achalandage et des retombées économiques pour la municipalité;
- L'entrée secondaire pourrait se faire par le chemin des Cyprès par un petit pont en bois.

#### **La clientèle visée :**

- Touristes de nature;
- Marcheurs de grand chemin (gens plus en forme);
- Jeunes familles;
- Personnes âgées.

#### **Les étapes à franchir :**

- Déterminer les permis nécessaires aux travaux;
- Vérifier la conformité avec le schéma d'aménagement.

#### **Les livrables :**

- NMG : Création d'une nouvelle carte intégrant les propositions émises;
- Aménagistes : Sortir les réglementations d'urbanisme relatives aux travaux projetés (celles qui sont en vigueur et celles ne pouvant être amendées).

#### **5- Divers**

Aucun point n'est soumis.

#### **6- Dates et sujets des prochaines rencontres**

Un sondage doodle sera envoyé aux membres du comité afin de déterminer la prochaine rencontre qui pourrait se tenir vers le 15 juin.

La prochaine rencontre visera à présenter la nouvelle carte et de présenter les réglementations d'urbanisme devant faire l'objet de demandes pour les droits d'usage.

#### **7- Évaluation et conclusion**

Les membres du comité ont apprécié la rencontre.

Prise de note : Isabelle Levasseur